



## Déclaration de la section "Santé des personnes migrantes et/ou issues des minorités ethniques" de l'EUPHA (Association européenne de santé publique) à propos du Covid-19

### APPEL À L'ACTION

#### Réduire l'impact de la crise du coronavirus Covid-19 sur les «laissé-es pour compte», les personnes migrantes et/ou issues des minorités ethniques défavorisées

Il est temps d'agir ensemble pour maîtriser le coronavirus Covid-19. Les individus, les familles, les communautés, les États et leurs systèmes de santé sont toutes et tous aux prises avec une question commune : *Comment briser la chaîne de transmission et réduire le bilan humain ?*

Malgré les appels à l'unité, à la solidarité et à la protection de toutes et tous pour lutter contre la pandémie, certain-es pourraient bien être complètement oublié-es et laissé-es pour compte. **La solidité de la chaîne de mesures préventives dépend de son maillon le plus faible.** S'il cède, nous allons au-devant d'une plus grande catastrophe. Ignorer ou oublier certains groupes de population pourrait non seulement coûter de nombreuses vies en leur sein mais aussi impacter sans aucun doute le contrôle de la pandémie.

L'Europe compte sur son territoire de nombreuses personnes migrantes et/ou issues de minorités ethniques. Elles se caractérisent par une grande diversité sur plusieurs plans : l'origine, la culture, l'état de santé, le niveau de littératie en santé, la situation économique, l'accès aux droits notamment sociaux et de santé. Elles contribuent largement au rayonnement productif de leur pays d'accueil. Si beaucoup œuvrent au sein de secteurs d'activité essentiels (notamment les soins de santé et le "care"), d'autres se voient détenues, séparées, victimes de discriminations, marginalisées. Et, cette situation au sein de la société les rend particulièrement vulnérables.

De nombreuses études ont montré que les personnes migrantes et/ou issues de minorité ethniques défavorisées se heurtent à des obstacles pour accéder aux services de soins et de prévention. Dans la situation actuelle, **ce risque de nonaccès s'accroît.** Par exemple, de nombreuses personnes présentant des symptômes se verront dans l'incapacité de contacter les autorités sanitaires, d'autres (comme certaines personnes des communautés roms) n'ont parfois pas accès à l'eau ou à des sanitaires ; les personnes migrantes sans papiers n'ont, quant à elles, pas droit aux services de soins de santé et ne sont parfois pas en mesure de respecter les consignes de confinement pour des raisons financières ou de logement non-adapté.

Les personnes cohabitant dans une grande promiscuité et dans des conditions d'hygiène précaires sont particulièrement exposées. Elles risquent à la fois de contracter la maladie et de constituer des foyers de l'épidémie. Un exemple évident est celui des camps de réfugiés surpeuplés.

Les personnes migrantes et/ou issues des minorités ethniques défavorisées sont particulièrement touchées par les **inégalités de ressources pour faire face au Covid-19.** A côté des difficultés d'accès aux soins, on peut citer les difficultés d'accéder aux informations et de se les approprier mais aussi des conditions socio-économiques et matérielles (par exemple, l'accès à Internet) plus précaires pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille pendant les périodes de confinement et d'isolement.

Dès lors,

- 1- Nous exigeons des mesures pour **protéger** les personnes migrantes dans les camps, les centres de rétention et les centres d'accueil. Il est essentiel que ces groupes fassent l'objet d'une attention particulière dans les plans nationaux et dans la mise en œuvre des mesures prises actuellement. Ce sont des groupes à haut risque car ils ne peuvent "s'isoler" ou suivre la "distanciation sociale" recommandée. Comme le risque est plus élevé, le besoin de les protéger est plus grand. Ce sont également des dispositions nécessaires pour protéger le reste de la société. Nous exhortons les autorités à adhérer aux directives de l'[OMS](#) à ce propos.
- 2- Nous exigeons l'**inclusion** des personnes migrantes et/ou issues des minorités ethniques dans les mesures de protection qui sont prises en Europe, les campagnes d'information, la prestation de services de santé. Nous demandons la suspension temporaire de toute politique pouvant empêcher les personnes migrantes de suivre ces mesures. Il est impératif que personne ne se sente menacé de poursuites ou d'expulsion pendant cette période. Des dispositions doivent être prises dans ce sens.
- 3- Nous exigeons le **ciblage** particulier des activités de promotion de la santé et d'éducation pour la santé pour favoriser l'appropriation des recommandations de protection liées à l'épidémie. Les recommandations officielles doivent être traduites dans toutes les langues pertinentes et la participation des personnes migrantes doit être encouragée. Malgré la sollicitation extrême des services de santé, l'exercice de compétences transculturelles (sensibilité à la diversité) par les prestataires de soins doit être assurée. Pour la diffusion de l'information, des canaux de communication adaptés devraient être sollicités : la société civile, les ONG et les associations liées aux personnes migrantes. Pour ce faire, un financement suffisant doit être prévu.
- 4- Nous exigeons la constitution de **réseaux** nationaux engageant de multiples parties prenantes pour faire en sorte que les mesures prises à l'échelle de la population puissent être suivies par les groupes défavorisés. Cela concerne notamment la distribution de matériel de prévention et de protection, l'accès à la nourriture, à l'eau et au savon. Les professionnel·les, les associations, les relais communautaires au plus près des personnes migrantes doivent être impliqués dans cette démarche. Lorsqu'il s'agit de prévenir la transmission du Covid-19 et d'assurer des soins appropriés, il est de la responsabilité des États d'accorder à chacun·e dans chaque pays les mêmes droits et responsabilités.
- 5- Nous exigeons que l'Union Européenne apporte une **réponse politique** à la hauteur de l'enjeu que constitue l'épidémie de Covid-19. Elle doit veiller à ce que tous les États membres disposent d'un budget alloué pour améliorer la littératie en santé des groupes défavorisés et leur accès aux services de soins.

**Le virus Covid-19 ne fait pas de distinction entre personnes migrantes et non-migrantes. Alors, travaillons ensemble pour assurer des conditions humaines pour toutes et tous, pour préserver la dignité de chacun·e et pour répondre aux besoins des personnes les plus vulnérables. La tolérance zéro doit toujours être de mise face à la xénophobie et au racisme. Cela doit particulièrement se vérifier lors d'une pandémie mondiale de cette nature.**

*Cet appel à l'action a été préparé le 24 mars 2020 par le Comité directeur de la section « Santé des personnes migrantes et/ou issues des minorités ethniques » de l'[EUPHA](#) (Association européenne de santé publique) au nom des 1800 praticien·nes, universitaires et chercheur·euses qui la composent.*